

Attestation de niveau d'études

Certificat de Fin d'Etudes Technologiques Secondaires

Pour les élèves qui ont obtenus une note moyenne comprise entre 8 et 9,99 sur 20 aux épreuves principales du bac et qui ont échoué aux épreuves de rattrapage, vous pouvez effectuer une demande de **certificat de fin d'études technologiques secondaires** (CFETS).

La mention de l'obtention ou non du CFETS figure sur vos résultats du baccalauréat.

Ce certificat ne remplace pas le **diplôme du baccalauréat**, il permet simplement de justifier d'un "**niveau baccalauréat**". Il va également permettre à son détenteur de s'inscrire dans certaines écoles et de pouvoir passer certains concours.

La demande du CFETS doit être effectuée **par écrit** auprès de la Division des Examens et Concours du Rectorat, 3, avenue Vercingétorix - 63033 CLERMONT-FD CEDEX 1. Merci de préciser votre nom, prénom (ou celui du candidat), date et lieu de naissance, l'examen passé, le lieu d'inscription